



Trophée Séniors de Montereau La Forteresse

Jeudi 26 et Vendredi 27 Juin 2025

Golf de Montereau la Forteresse
Domaine de la Forteresse – 77940 Thoury-Ferrottes
☎ : 01 60 96 95 10 - 📠 : 01 60 96 01 41
contact@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de La Forteresse

Mardi 24 ou Mercredi 25 juin : Parcours d'entraînement (sur réservation auprès du golf)

Jeudi 26 juin : 18 trous Stroke-Play - Vendredi 27 juin : 18 trous Stroke-Play

FORMULE DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

EPREUVE OUVERTE À

- Aux licenciés de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou aux licenciés d'une Fédération étrangère reconnue
- ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- étant à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand Prix / Trophée Seniors antérieurs
- remplissant tous les critères sportifs d'inscription
- répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2023 et 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant la date de clôture des inscriptions, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Messieurs : index inférieur à 18.5 et Dames : index inférieur à 21.5

SERIES ET CATEGORIES SPORTIVES

Une série seniors Messieurs - index inférieur à 18.5

Une série seniors Dames - index inférieur à 21.5

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au Jeudi 12 juin 2025

La liste des participants sera publiée le lundi 16 juin 2025

Pour les inscriptions, seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle, dès réception du règlement par chèque libellé à l'ordre de "Golf de la Forteresse" ou par inscription et paiement en ligne sur notre site internet « onglet Trophée Séniors »

Tout joueur déclarant forfait après la date de publication des départs restera redevable du droit d'engagement.

DROITS D'ENGAGEMENT

Pour tous les joueurs 90 € (Membre AS du club 40€)

CHAMP DES JOUEURS

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 joueurs, incluant 39 dames minimum et 14 wild-cards maximum.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus. Il faut toutefois réserver 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

HEURES DE DEPARTS

- 1er jour : bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4 (liste par ordre de l'index coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs)).

- 2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant. Le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément.

La publication des horaires de départs interviendra au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1er Tour. Ils seront consultables sur le site internet du Golf www.golf-forteresse.com ou par téléphone au 01 60 96 95 10.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 3 Marques Jaunes – Par 72, SSS 126

Dames : Repère 5 Marques Rouges – Par 72, SSS 123

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1re place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 17 et 18.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 2 premières dames du classement brut seront récompensées

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au Club House le Vendredi 27 juin 2025. Un quart d'heure après le retour de la dernière équipe.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES

Le comité sera affiché sur le tableau officiel.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée Séniors pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.